

VALMONT, André. *Le partenariat régional face au libre-échange. Un choix décisif pour l'Europe et pour ses zones privilégiées*. Montrouge (France), Éditions EMAM, 1994, 208p

Elzbieta Janton-Drozdowska

Volume 26, numéro 3, 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703508ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703508ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Janton-Drozdowska, E. (1995). Compte rendu de [VALMONT, André. *Le partenariat régional face au libre-échange. Un choix décisif pour l'Europe et pour ses zones privilégiées*. Montrouge (France), Éditions EMAM, 1994, 208p]. *Études internationales*, 26(3), 628–630. <https://doi.org/10.7202/703508ar>

où les intérêts nationaux revêtiront une plus grande importance que par le passé» (p. 213). Voilà qui ne nous rapproche pas de cette convergence d'intérêts qui fonderait l'émergence d'un régime de sécurité collective.

Ces développements extrêmement détaillés offerts par les différents intervenants se révèlent incontournables. Il est certain que les études futures sur le conflit yougoslave accorderont à ces travaux la place qu'ils méritent. Il paraît donc d'autant plus regrettable que les conclusions de cet ouvrage n'en aient pas tiré profit pour confronter la théorie des régimes à l'épreuve des faits. Une remise en cause de la pertinence de ce concept théorique dans un domaine tel que la sécurité internationale – domaine dans lequel les intérêts étatiques priment l'idéalisme et incitent au pragmatisme – reste à entreprendre.

LOÏC LEMEILLEUR

*Chercheur à l'Espace Europe
Université Pierre Mendès-France, Grenoble*

EUROPE

Le partenariat régional face au libre-échange. Un choix décisif pour l'Europe et pour ses zones privilégiées.

VALMONT, André. *Montrouge (France), Éditions EMAM, 1994, 208p.*

Les mutations mondiales sont aujourd'hui stimulées par les changements technologiques. Les conséquences de la révolution technologique sont très larges : elles déterminent les résultats économiques des pays, mais provoquent aussi beaucoup de problèmes sociaux. Il paraît que l'Europe occidentale, en dépit du succès de

l'intégration très avancée, a perdu son rôle dans la société mondiale. Est-ce qu'existe la voie qui va permettre de résoudre les problèmes de cette région et retrouver sa place dans le monde ? L'ouvrage présenté ici est un essai de répondre à cette question de façon individuelle.

Il se compose de deux grandes parties dont la première est consacrée à la reconstruction européenne après la Deuxième Guerre mondiale, à la chute du communisme (1945-1989), et la deuxième, aux relations entre les ex-alliés du monde libre et les pays du Sud.

Au début de la première partie, l'auteur exprime l'idée qu'il faut chercher la genèse des désordres contemporains et la place de l'Europe dans le monde par les décisions politiques qui ont été prises en 1945.

Pendant 23 ans, l'Europe a bénéficié d'une aide financière et économique américaine dans le cadre du Plan Marshall. Comme conséquence, l'auteur indique les investissements américains en Europe occidentale et l'affluence la main-d'œuvre étrangère, surtout en provenance des pays du Sud. On peut non seulement analyser cette constatation dans cette deuxième partie, mais aussi se demander quelles auraient les structures industrielles européennes et combien de temps aurait besoin l'Europe occidentale sans support américain pour reconstruire les structures économiques traditionnelles et construire les industries modernes.

L'étape suivante de développement en Europe a été marquée par deux chocs pétroliers qui ont changé la situation économique et politique

dans cette région du monde ainsi qu'aux États-Unis. Le facteur additionnel aggravant les problèmes du monde occidental a été l'augmentation des exportations et le boom financier du Japon. La désintégration du système monétaire fixé à Bretton Woods a compliqué aussi les relations économiques internationales. Une région qui s'est montrée capable de créer son propre système monétaire était la Communauté européenne. Une base du Système monétaire européen était faite dans la décennie 70 par une croissance sensible de la région et par les politiques communes.

L'auteur débute la deuxième partie de l'ouvrage par la présentation de la situation politique et économique en Europe occidentale (il touche seulement les problèmes des pays de l'Europe de l'Est) et ses relations commerciales avec le reste du monde après la chute du communisme. À cette époque l'Europe a connu l'instabilité économique (la récession), l'instabilité militaire (la guerre en ex-Yougoslavie) et l'instabilité politique (remous autour du Traité de Maastricht).

En dépit de l'instabilité économique et politique, la CEE a progressé en six ans (1986-1992), son PNB étant de 98,7 %, tandis que le Japon n'atteignait que 79 % et les États-Unis 41 %. Les États-Unis, le Japon et six pays de la Communauté européenne prennent aujourd'hui les neuf premières positions sur la liste-ranking des exportateurs mondiaux. Les trois pôles de l'économie mondiale sont donc assez forts bien que les quatre pays dragons du Pacifique et la Chine, l'Indonésie, la Malaisie et la Thaïlande soient beaucoup plus dynamiques. Ils

ont augmenté leur PNB (entre 1986-1992) de 103 % et l'expansion d'exportation, notamment des pays de l'ASEAN, continue.

Des problèmes strictement économiques, l'auteur se tourne vers les relations euro-arabes et la guerre du Golfe, présentant le développement de l'Union du Maghreb arabe et la création d'une structure de coopération entre l'Europe du Sud (la France, l'Espagne, l'Italie et le Portugal) et les cinq pays de l'UMA. Le but principal de cette structure est le rapprochement économique entre les deux rives de la Méditerranée. La Communauté européenne, pour laquelle le marché arabe est très important, (45 % des importations des pays arabes proviennent de la CEE et 31 % des exportations arabes sont achetées par la CEE) est engagée dans le processus de la stabilisation dans la région du Golfe.

Les deux chapitres suivants (vii et viii) concernent des changements au sein de la Communauté et de l'Europe entière liés principalement à la réunification allemande. En dépit d'un chômage élevé, d'inflation et de problèmes sociaux, la RFA reste toujours une puissance économique. Malgré la volonté de ce dernier pays et aussi celle de la France, la création de l'Union économique et monétaire est ralentie par des difficultés économiques mais aussi pour des raisons politiques, sociales et monétaires.

Dans le dernier chapitre de l'ouvrage, l'auteur constate qu'il n'existe qu'une solution pour l'Europe d'améliorer ses perspectives dans l'avenir : développer le partenariat régional externe (il s'agit des régions du bassin occidental de la Méditerranée

et des autres régions arabes) et inter-régional. C'est une condition nécessaire pour que l'Europe réaménage sa position concurrentielle sur le marché mondial.

Au plan interne, l'auteur souligne la nécessité de réévaluation des problèmes sociaux et des civilisations vis-à-vis des questions économiques et aussi de la création d'un nouveau partenariat entre les régions européennes.

En résumé, nous retrouvons dans l'ouvrage d'André Valmont une diversité de problèmes et solutions, mais on a l'impression que ces dernières ne résultent pas d'une analyse économique en profondeur (qui fait défaut dans l'ouvrage) mais des convictions personnelles de l'auteur.

Elzbieta-JANTOŃ-DROZDOWSKA

Adam Mickiewicz University
Poznań, Pologne

Minorités et droits de l'homme : l'Europe et son double.

ROUSSO-LENOIR, Fabienne. Bruxelles,
Bruylant, 1994, 199p.

Précédé par l'avant-propos de B. Geremek et par la préface de C. Lalumière, l'auteur précise que ses réflexions et propositions sont liées à la fois à la problématique minoritaire et aux idées opposées à la violence.

La première partie du livre, de format de poche, propose un aperçu historique de l'émergence du phénomène des «minorités» dont aucune définition ne répond à la complexité de la problématique. La deuxième partie évoque la période de l'entre-deux-guerres et la troisième explique pourquoi la Déclaration universelle des

droits de l'homme restait muette sur les minorités. La quatrième tente de démontrer, pourquoi la question des minorités est étroitement liée aux libertés publiques. La dernière partie, à la fois critique et normative, propose des mesures en vue de mieux gérer le problème minoritaire. L'objet s'inscrit dans le cadre géographique est-européen et ne concerne que les minorités nationales, ethniques, religieuses ou linguistiques, désignées comme «minorités historiques». Enfin, l'auteur reproduit des documents, des déclarations comme la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires.

Suite à la Première Guerre mondiale, malgré les principes wilsoniens à titre déclamatoire, les puissances victorieuses distribuaient à titre de promesse ou de récompense, des territoires et peuples sans tenir compte des questions ethno-linguistiques ou historiques. Les problèmes minoritaires, après les deux guerres, reviennent à la surface et depuis lors, la question n'a jamais été résolue, sans parler des massacres, des expulsions ou des exterminations. L'auteur souligne à juste titre que la protection des minorités resta «sans effet» et les États «ne respectèrent jamais» les droits des minorités. Se référant à la remarque inscrite par le Chef de la Direction politique du Quai d'Orsay au bas d'une pétition de la minorité hongroise de Transylvanie, l'attitude du gouvernement français aide à éclairer la problématique.

«La réclamation des Hongrois est fondée en Droit, mais les Roumains sont nos amis. Mon gouvernement aura donc l'intention de soutenir les Roumains.» (p. 42) Cité par Henri